

Manu
Désolé de
répondre de
mes mails... en beaucoup de temps
pour
Schubert

Institut d'Etudis Occitans Rhône-Alpes Siège social : Mairie d'AUBENAS
Adresse postale : Gérard Betton, Le Petit Avanon, 07370 OZON
ieor-aups@ieo-oc.org



institut d'estudis occitans • postal d'occitània • 11, car. malcosinat • 31000 tolosa
05 34 44 97 11 • direccion@ieo-oc.org • http://www.ieo-oc.org

Nos questions

Oui dans les grandes
leçons
oui

Oui si c'est le cas
aussi de la mise en
valeur de langues transfrontalières
comme le patois (provençal)
franco provençal
pourquoi pas

1) Connaissez-vous la délibération adoptée par le Conseil Régional le 9 juillet 2009 à propos des langues régionales de Rhône-Alpes ?
Jugez-vous opportun de la reprendre à votre compte, et vous engagez-vous à mener des actions visant à en concrétiser les préconisations ?

2) Êtes-vous favorable à la mise en place en Rhône-Alpes d'un Plan de Politique Linguistique en faveur de la langue occitane visant à favoriser la transmission de la langue dans les domaines des médias, de la formation et de l'enseignement, de la vie publique et de la création culturelle ?

3) Pour vous ce Plan de Politique Linguistique aura-t-il pour but de :
- maintenir le nombre de locuteurs de l'occitan ?
- permettre l'augmentation du nombre de locuteurs au bout d'une période de cinq à dix ans d'action en faveur de la langue occitane ?

4) Pensez-vous que le budget que la région doit consacrer au développement de ce plan de politique linguistique doit être annuellement de :

- de 1 à 2 millions d'euros
 - de 3 à 5 millions d'euros
 - plus de 5 millions d'euros
- (voir le document ci-joint)

Non pas forcément

5) Êtes-vous d'accord avec l'idée que la langue occitane doit faire l'objet d'une action transversale c'est-à-dire qu'elle soit intégrée dans l'ensemble des politiques régionales ? Par exemple êtes-vous favorable à ce que la langue occitane soit prise en compte dans les politiques de communication, de tourisme, de formation professionnelle et des transports ?

Non

6) Êtes-vous d'accord pour systématiser la mise en place d'actions de politique linguistique en faveur de l'occitan dans le cadre des politiques territoriales contractuelles entre la Région, les communes, les communautés de communes et les départements ?

Oui

7) Êtes-vous d'accord pour mettre en place des actions coordonnées de politique linguistique avec les autres régions occitanes, y compris les régions occitanophones situées dans des Etats voisins (Italie et Espagne) ? Êtes vous d'accord pour que soit créée à cet effet une instance de coordination interrégionale permanente ?

INSTITUT D'ETUDIS OCCITANS
ASSOCIATION LÉG. 1901 (1945)
N° 329 243 53 00055

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE (1949)

AGRÉE JEUNESSE
ET ÉDUCATION POPULAIRE (1986)

8) Dans le cadre de la réforme de France 3 apporterez-vous votre soutien à la diffusion en Rhône-Alpes d'émissions en occitan existantes (par exemple Vaqui) et à la création de nouvelles ?

9) Avez-vous l'intention de désigner au sein du Conseil Régional un élu référent chargé des langues régionales de Rhône-Alpes, occitan et francoprovençal, et de recruter pour chacune de ces langues un chargé de mission auprès de la Direction des Services du Conseil Régional ?